

Image not found or type unknown



Transcription Etat-civil interprétatif ou rectificatif?

Par **jibi7**, le **03/02/2015** à **15:39**

Hello les experts.
rnrndecouvrant presque par hasard et quelques années après- que son acte de naissance comportait erreur et oubli de transcription en marge, je cherche pour un membre de ma famille, les textes précis indiquant lesquels des 2 arrêts de divorce interprétatif puis rectificatif auraient dû être transcrits en marge de l'état-civil. rnrnJe croyais que seul le rectificatif modifiant la date d'effet était à transcrire, mais je ne trouve pas les textes officiels le confirmant.
rnrnS'il risquait d'y avoir des délais de prescriptions pour rectifier et compléter l'état-civil des précisions juridiques seraient bienvenues.
rnrnavec toute gratitude pour vos éclairages.